

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**



QUARANTE-TROISIÈME SESSION

*Documents officiels**

PREMIÈRE COMMISSION
1re séance
tenue le
mardi 20 septembre 1988
à 16 h 35
New York

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA 1re SEANCE

Président provisoire : M. CAPUTO (Président de l'Assemblée générale)

SOMMAIRE

ELECTION DU PRÉSIDENT

*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE
A/C.1/43/PV.1
22 septembre 1988

FRANÇAIS

88-63009 6233v (F)

La séance est ouverte à 16 h 35.

ELECTION DU PRESIDENT

Le PRESIDENT PROVISOIRE (interprétation de l'espagnol) : Suivant l'article 103 du Règlement, chacune des grandes commissions élit un président, deux vice-présidents et un rapporteur. Le bureau est élu en tenant compte d'une répartition géographique équitable, de l'expérience et de la compétence personnelle des candidats.

Les élections ont lieu au scrutin secret, à moins que la commission n'en décide autrement dans le cas d'une élection à un poste ne faisant l'objet que d'une seule candidature. La présentation de chaque candidature donne lieu à l'intervention d'un seul orateur, après quoi la commission procède immédiatement à l'élection.

En outre, suivant l'article 110, les félicitations adressées aux membres du bureau d'une grande commission ne sont présentées que par le Président de la session précédente - ou, en son absence, par un membre de sa délégation - après que tous les membres du bureau de ladite commission ont été élus.

La présente séance a été convoquée pour élire le Président de la Première Commission. Un représentant désire-t-il présenter une candidature?

Je donne la parole au représentant du Zaïre.

M. BAGBENI ADEITO NZENGEYA (Zaïre) : Monsieur le Président, étant le premier orateur à prendre la parole après votre brillante élection, je ne peux m'empêcher avant toute autre chose de vous féliciter très sincèrement pour votre élection à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Sans anticiper sur les félicitations qui vous seront adressées dans les prochains jours par le Chef de la délégation du Zaïre, j'aimerais saisir l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour vous exprimer ma confiance en vos talents de diplomate et de négociateur, talents qui auurent favorablement la session que vous présidez. Permettez-moi également de saluer l'extrême compétence de votre prédécesseur, M. Peter Florin, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande, aux côtés duquel j'ai eu tant de plaisir à travailler en ma qualité de président sortant de la Première Commission durant la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale, ainsi que pendant la quinzième session de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

C'est donc pour moi un honneur en même temps qu'un grand plaisir de vous soumettre la candidature du prochain président de la Première Commission. La Première Commission, comme vous le savez, qui se réunit cette année à la suite de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, démarre cette année ses travaux dans un climat international empreint d'une volonté commune des Etats de coopérer et de dialoguer en vue de réduire les tensions, régler des conflits et établir enfin une paix durable dans un monde sûr. L'Organisation des Nations Unies n'en revêt que plus d'importance. C'est dans ce contexte que le rôle du Président de la Première Commission prend sa pleine valeur en ce qu'il lui incombe de savoir profiter de cet élan pour guider les travaux de la Première Commission. J'ai ainsi le privilège et l'extrême satisfaction de vous faire part de la candidature de S. E. M. Douglas Roche, Ambassadeur du Canada pour le désarmement, au poste de président de la Première Commission de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. L'Ambassadeur Roche est une personnalité éminente dans le monde du désarmement et il serait présomptueux de ma part de vouloir vous présenter un compte rendu exhaustif de toutes ses activités. Ce diplomate, né pour promouvoir la paix, n'a pas attendu de conduire la délégation canadienne au désarmement pour servir la cause du désarmement. Son passé d'universitaire - il est docteur en droit -, de parlementaire, d'écrivain, de

M. Baqbeni Adeito Ngengeya (Zaïre)

président d'organisations non gouvernementales, prouve à l'évidence qu'il n'a cessé d'y travailler. S. E. M. Douglas Roche, nommé ambassadeur pour le désarmement en 1984, est aussi conseiller spécial de son gouvernement en cette matière et assure également la liaison entre le Gouvernement canadien et les organisations non gouvernementales. Il est également l'auteur de huit ouvrages traitant de problèmes internationaux et de l'Organisation des Nations Unies. En outre, les décorations et autres récompenses dont on l'a honoré ne peuvent qu'accroître l'estime que nous avons pour lui, je n'en citerai pour exemple que le Christian Culture Gold Medal Award de 1986, The Alberta Premier Award for Excellence en 1984 et, en 1983, le Peace Award of a World Federalist du Canada. Vous comprendrez donc, Monsieur le Président, que c'est avec le plus grand plaisir que je propose aujourd'hui la candidature de mon collègue et ami, l'Ambassadeur Roche, du Canada, à la présidence de la Première Commission de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT PROVISOIRE (interprétation de l'espagnol) : Le représentant du Zaïre a présenté la candidature de M. Douglas Roche, du Canada.

Un seul candidat ayant été présenté, je propose que, conformément à l'article 103 du règlement intérieur, la Commission décide de ne pas procéder à un scrutin secret.

Il en est ainsi décidé.

Le PRESIDENT PROVISOIRE (interprétation de l'espagnol) : Je déclare donc M. Douglas Roche, du Canada, élu à la présidence de la Première Commission par acclamation.

La séance est levée à 16 h 45.